

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Dont pouvoirs : 4

Votes pour : 21

Votes contre : 0

Abstentions : 4

Date de la convocation : 28/03/2023

Date d'affichage : 12/04/2023

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

14 AVR. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le quatre avril, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Thierry CAUSSE, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Martine DAFFOS, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, Mme Janine CASTEL, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Étaient absents excusés : M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, M. Denis DEZARNAUD.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Sébastien AMOUROUX.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de Mme Nicole GIMENEZ, M. Denis DEZARNAUD en faveur de Mme Amandine MORENO.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-034**

Domaine : 7.1 - Décisions budgétaires

OBJET : Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : Vote du Compte de gestion 2022.

Le Compte Administratif 2022 traduit les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de fonctionnement 2021 sur investissement 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture CA 2022
Fonctionnement			8.060,56	8.060,56
Investissement			9.756,94	9.756,94
RESULTAT GLOBAL			17.817,50	17.817,50

Le Compte de gestion 2022 traduit les résultats suivants :

COMPTE DE GESTION	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de fonctionnement 2021 sur investissement 2022	Résultat exercice 2022	Résultat de clôture CG 2022
Fonctionnement			8.060,56	8.060,56
Investissement			9.756,94	9.756,94
RESULTAT GLOBAL			17.817,50	17.817,50

Les deux comptes présentent des résultats et opérations comptables identiques.

A cet effet, M. Le Président demande au Conseil Municipal :

1. Dire que le compte de Gestion et le Compte Administratif présentent les résultats et opérations comptables identiques
2. D'approuver le Compte de Gestion 2022 établi par Mme La Comptable Public
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

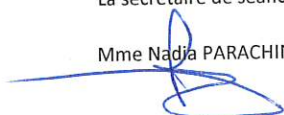
Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés par 21 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (M.EL HABCHI, MME REBELLE, M.PEILLE, M.ROQUEFORT).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,

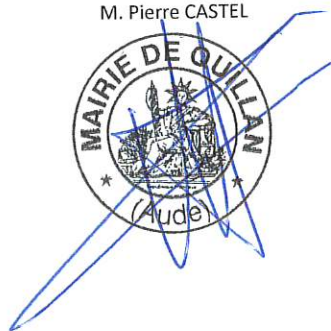
Mme Nadja PARACHINI.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2023-034**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-04-14T11-33-03.01 (MI244476219)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230414-2023-034-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Budget annexe SPIC Centre de Loisirs La Forge : [Voir](#)
du Compte de gestion 2022.**Date de décision :** Apr 14, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. FINANCES LOCALES**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-034.PDF](#)**Préparé**

Date 14/04/23 à 11:33

Par [JORDAN Edouard](#)**Transmis**

Date 14/04/23 à 11:33

Par [JORDAN Edouard](#)**Accusé de réception**

Date 14/04/23 à 11:39